

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, nous allons donc commencer cette séance de notre Conseil municipal par une discussion sur le projet pour Lyon et sur le Plan d'Équipement Pluriannuel qui sera présenté par Richard Brumm.

Mes chers Collègues, au cours de la dernière campagne électorale, nous avons proposé aux Lyonnais nos options, nos projets, notre vision de Lyon demain. La réalisation de ces projets dépend effectivement de l'action combinée de toute une série d'acteurs : la Ville de Lyon bien évidemment, mais aussi le Grand Lyon, le SYTRAL, l'OPAC du Grand Lyon, la SACVL, pour ne citer que les principaux. Il appartient à la Majorité de présenter sa vision de la Ville. Ce document élaboré grâce au travail de l'ensemble des élus de la Majorité a été envoyé à tous les présidents de groupes politiques. J'écouterai bien évidemment après ma présentation vos remarques, vos critiques, mais, je l'espère aussi, vos propositions.

Ce projet pour Lyon tient compte évidemment des contraintes fortes qui pèsent sur l'action publique locale : contraintes économiques et financières, transfert de charges de l'Etat, peu ou pas compensées, baisse des ressources fiscales liées au ralentissement de l'activité. Lyon n'échappe pas à ces contraintes, même si notre situation financière est bien meilleure que celle de beaucoup d'autres villes.

Rappeler ces réalités ne nous contraint pas à renoncer à un projet ambitieux pour Lyon. Lyon, au cours du mandat dernier, a connu une vraie métamorphose. Elle va se poursuivre dans le mandat actuel. Nous allons investir 100 millions d'euros par an, ce qui est à peu près le chiffre que nous avons prévu pour le précédent Plan de Mandat. Naturellement, nous veillerons à ne pas obérer les marges de manœuvre de la Ville sur le long terme, mais nous souhaitons donner un signal fort et positif à tous les acteurs économiques de notre territoire : malgré la crise, Lyon va continuer à aller de l'avant.

Le projet pour Lyon est un projet de développement durable, ce qui signifie que nous associerons, comme nous l'avons fait depuis 2001, efficacité économique, équilibre social et prise en compte des problèmes écologiques. Pour ce qui est du développement économique, nous avons eu l'occasion de débattre au Grand Lyon des actions qui doivent nous permettre de soutenir la compétitivité de notre territoire. Je ne reviendrai pas sur ce débat.

Je veux simplement préciser que beaucoup de ces actions se dérouleront sur le territoire de la Ville de Lyon. Cela sera le cas évidemment du développement de la Part-Dieu dont nous voulons faire le deuxième centre d'affaires français après la Défense, ce qui nous amènera

au cours de ce mandat à lancer un certain nombre de nouvelles tours qui donneront de la force à la Ville en même temps qu'elles en renforceront l'esthétique urbaine.

Ce sera vrai sur le territoire de Gerland où le boulevard urbain scientifique va continuer à se développer comme une des technopoles majeures en Europe, renforcé dans le secteur du Bon Lait par les installations développées dans le cadre du Plan Campus ou des pôles de compétitivité. Je pense en particulier au Centre d'Infectiologie du côté du pôle du boulevard Chambaud de la Bruyère par les immeubles dédiés à l'activité économique dont la réalisation va être rendue possible par les modifications récentes des périmètres de protection contre les risques technologiques.

Le quartier de l'Industrie dans le 9^e arrondissement, enfin, va continuer à voir sa vocation économique renforcée à partir de l'installation d'un certain nombre de grands groupes comme Apicil. Si nous voulons nous attacher à développer les grands projets capables de porter notre économie et d'aider à sa transformation pour en garder la compétitivité demain, nous souhaitons pouvoir maintenir, dans le tissu urbain, artisans et PME, indispensables au développement de notre Ville. C'est pourquoi, lors de la révision du PLU, nous réserverons un certain nombre de micro-zonages destinés à protéger ces zones d'activités. C'est pourquoi également, dans les 1^{er}, 7^e, 3^e et 9^e arrondissements, nous créerons quatre villages d'entreprises pour pouvoir les accueillir.

Le deuxième axe de notre activité économique sur Lyon visera à renforcer l'attractivité des commerces de notre Centre Ville, mais aussi ceux de nos cœurs de quartiers avec des programmes Fisac et la revitalisation des rez-de-chaussée commerçants. Bien évidemment, dans la période de crise que nous traversons, nous porterons un effort particulier dans la lutte contre le chômage en utilisant pleinement la Maison de l'Emploi et de la Formation et en mettant en synergie autour d'elle l'ensemble des dispositifs existants : le PLI, la Mission Locale pour l'Emploi, la Maison de la Création d'Entreprises à la Duchère.

Cette dynamique économique sera amplifiée par une dynamique urbaine qui portera les grands quartiers de développement économique dont je viens de parler, mais qui s'incarnera dans les nouveaux projets qui vont marquer le mandat : rives de Saône, Garibaldi, deuxième phase de la Confluence dont on peut d'ores et déjà mesurer le succès à l'aune du développement de la première phase.

Le centre Ville fera l'objet d'un traitement particulier avec la rénovation de la place des Terreaux, de la place de la Comédie, de la place des Jacobins, de la place Bellecour, du lancement d'un grand projet permettant la requalification de l'Hôtel-Dieu comme nous l'avons fait pour les hôpitaux de l'Antiquaille ou pour Debrousse.

Les arrondissements, jadis encore largement en marge, les 7^e, 8^e et 9^e, continueront leur transformation au travers d'opérations emblématiques comme celles de la Duchère ou de la destruction de l'autopont Mermoz. De nouveaux quartiers seront au centre de notre attention : les pentes de la Croix-Rousse, le quartier du Moulin à Vent, le secteur Montebello-Moncey-Voltaire, la friche RVI. Si la Ville va continuer à se transformer, nous voulons qu'elle se transforme pour tous. Nous voulons une ville solidaire qui réponde à toutes les attentes de la population et d'abord à celles et à ceux qui sont les plus fragiles. Cela se traduira par une politique de logement social d'autant plus ambitieuse que la période sera marquée par plus de difficultés. Notre but est de réaliser 1.000 logements sociaux par an à Lyon pendant ce mandat.

Un Centre Communal d'Action Sociale revivifié permettra par ailleurs d'accompagner celles et ceux qui, tout en étant salariés, sont aujourd'hui fragilisés par la crise. Nous réorienterons donc une partie de nos aides vers ce public dans une stratégie de prévention de l'exclusion. Pour ce qui est des personnes âgées, notre action visera d'abord à assurer pleinement leur insertion dans la Ville mais en même temps, nous développerons un plan de rénovation de nos résidences de personnes âgées et de construction d'EHPAD particulièrement ambitieux, pour lequel nous dégagerons un budget de 35 millions d'euros.

L'enfance et la petite enfance demeureront bien évidemment notre priorité essentielle. Nous nous donnons comme but de construire 450 places de crèche pour 1.200 enfants. Nous accompagnons par ailleurs les initiatives privées : 120 berceaux privés déjà prévus aujourd'hui, 72 places de micro-crèches. Enfin à nouveau, 80 millions d'euros seront investis dans la création, la rénovation lourde ou l'extension de nos écoles en priorisant les arrondissements à forte vitalité démographique.

La culture et le sport ont fait l'objet, durant le dernier mandat, d'une action conséquente. Nous continuerons notre soutien à toutes les formes de culture émergente. Nous poursuivrons le maillage de notre ville en bibliothèque, pour promouvoir la lecture publique. Nous réaliserons la rénovation de deux de nos théâtres : le théâtre du Point du Jour et le théâtre Nouvelle Génération ; nous permettrons l'extension de la Maison de la Danse ; nous créerons enfin la fabrique Opéra et lancerons deux événements importants, qui correspondent à deux emblèmes de l'identité lyonnaise : le cinéma et les fleuves.

Dans le domaine sportif, nous accompagnerons nos grands clubs dans leurs projets de développement, pour qu'ils continuent à faire rayonner Lyon. Dans le même temps, nous construirons une grande halle d'athlétisme à la Duchère et plusieurs salles spécialisées, pour répondre aux besoins de la pratique sportive dans nos quartiers.

Le troisième pilier de notre Projet pour Lyon visera sa dimension écologique et environnementale. Le premier axe à privilégier est, bien évidemment, la question des déplacements, qui représente

environ 30 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit, pour nous, de promouvoir une offre en matière de déplacements ferroviaires, de transports en commun urbain, de modes doux et de circulation apaisée en ville, qui offrent une nouvelle qualité de vie aux habitants de notre Cité.

Le Projet REAL constituera un projet majeur pour limiter l'entrée des véhicules à Lyon. Il se concrétisera par l'aménagement de l'ensemble de nos gares : la Part-Dieu, Perrache, Saint-Paul, par la création d'une halte-ferroviaire à la Confluence. Pour ce qui est du Sytral, la prolongation du T1 jusqu'à Debourg, la fin de la réalisation du T4, de Berthelot jusqu'à la Part-Dieu, sa liaison avec le tramway allant jusqu'à la Doua, permettront, par exemple, de relier entre eux nos principaux sites universitaires et vont véritablement changer la vie de nos concitoyens. De nouveaux parcs relais viendront compléter l'offre sur le territoire de la Ville de Lyon aux entrées de la Duchère, de Mermoz ou bien d'Alaï. Dans le même temps, le développement des modes doux sera poursuivi par la réalisation de 60 kilomètres de voies cyclables, par le projet rives de Saône, par les passerelles entre la Cité internationale et Saint-Clair et entre Gerland et la Confluence.

Le nouveau tunnel de la Croix-Rousse comprendra lui aussi un usage mode doux qui mettra Vaise et le quartier de Serin, à proximité du Parc de la Tête d'Or. La circulation sera apaisée dans les zones 30 où nous réaliserons 80 à 100 aménagements de l'espace urbain.

Le deuxième axe de cette politique nature sera un maillage en espaces verts de l'ensemble de nos quartiers, avec également l'aménagement de grands parcs urbains, que seront l'achèvement du Parc de Gerland, la réalisation des rives de Saône, ou bien l'aménagement du Parc Sergent Blandan.

Le troisième volet aura trait à la maîtrise de notre consommation énergétique, pour laquelle nous mènerons des politiques volontaristes : économies d'énergie sur notre patrimoine immobilier, mais également avec l'ensemble des acteurs et des partenaires du Grand Lyon. Nous utiliserons la végétalisation des murs, des toitures et des terrasses, comme technique d'isolation.

Enfin, dans le domaine de la lumière, nous nous donnons le double objectif d'augmenter le nombre de points lumineux, pour embellir la ville et de ramener la consommation électrique en 2014, au niveau qui était le sien en 1989.

Mes chers Collègues, vous le sentez bien, Lyon va poursuivre sa marche en avant. Une marche en avant, qui ne s'est d'ailleurs jamais arrêtée, ni même ralentie au cours de ces derniers mois. Des équipes de la Ville et du Grand Lyon, n'ont pas cessé de travailler depuis mars dernier. Nos premiers projets vont pouvoir sortir bientôt. C'est là un des avantages de la continuité, il n'y aura pas de rupture de charges dans la réalisation de

nos projets. Il n'y aura pas de rupture avec le travail entrepris précédemment et nous serons immédiatement opérationnels.

J'en profite d'ailleurs pour féliciter tous ceux qui, à la Ville de Lyon et au Grand Lyon, ou dans nos autres institutions, mettent en œuvre avec compétence et conscience professionnelle, les orientations définies par les élus.

Sans eux, rien ne serait possible ! Nous savons que nous allons leur demander un surcroît de productivité, pour faire face aux contraintes sociales que représentent aujourd'hui nos finances publiques. Nous le ferons avec le sens du dialogue social, avec le souci de permettre à chacun, de pouvoir saisir toutes les opportunités de valorisation professionnelle.

Oui, mes chers Collègues, de belles pages de la vie lyonnaise restent à écrire. Le Projet pour Lyon, que nous présentons aujourd'hui, trace les voies de l'avenir, un avenir que nous voulons construire tous ensemble, avec l'ensemble des Lyonnais.

Je passe maintenant la parole à M. Richard Brumm pour présenter le Plan d'Équipement Pluriannuel.

M. BRUMM Richard, Adjoint : Mesdames, Messieurs, chers Collègues, vous avez entendu le Projet pour Lyon qui a été présenté par notre maire. Ce Projet se traduira par la mise en œuvre de crédits, à la fois de fonctionnement et d'investissement.

En ce qui concerne les investissements, dont je vais vous parler, ils concernent naturellement la période de 2009 à 2014 et vous pourrez constater que la Ville, nonobstant les difficultés économiques que nous connaissons au niveau national ? et même mondial, a tenu à conserver un niveau élevé d'investissement.

C'est ainsi que nous sommes allés jusqu'à considérer que nous pouvions investir jusqu'à 100 M€ par an, ce qui permettra, sur la durée du mandat, un investissement de 600 M€. Naturellement, ce montant pourra être le cas échéant revu, en fonction des événements nouveaux, tels que la fiscalité ou de nouvelles difficultés économiques, mais notre volonté est de tenir cet investissement de 600 M€.

Il est évident que les projets dont je vous donnerai lecture rapidement tout à l'heure, n'ont pas tous la même maturité : certains sont pratiquement aboutis, et pourront donc débiter immédiatement, d'autres au contraire sont à l'état de projets et ils seront différés dans le temps dans leur lancement.

Vous savez d'ailleurs que dans le mandat précédent, un certain nombre de décisions avaient été prises concernant des projets qui, pour des raisons pratiques, n'ont pas été lancés mais ils vont l'être à

présent. Il est raisonnable de penser que pendant ce mandat, un certain nombre de projets seront également décidés, mais ne pourront débuter qu'en fin de mandat et ne seront donc pas terminés dans la période 2009-2014, dont je vous parlais.

Il est évident que nous allons veiller, pendant ce mandat, à ce que les enveloppes financières soient maîtrisées, c'est-à-dire à la fois les montants d'investissement et les montants de coûts de fonctionnement qui en résulteront : un Comité d'engagement fonctionnera à cet effet.

Alors, vous avez pu constater, car je suis persuadé que vous avez lu avec attention le projet de délibération qui fait l'objet de ma présentation, que les projets sont classés en catégories, par grands secteurs d'intervention. Et, si vous le voulez bien, naturellement, chacun d'eux fera l'objet, le moment venu, d'un vote au Conseil municipal.

Dans l'immédiat, je vais donc me permettre de vous rappeler succinctement quelles sont les enveloppes qui ont été définies. Je ne vous lirai pas l'intégralité des projets correspondants, car ce serait fastidieux, je vous donnerai simplement une orientation.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne la culture et le patrimoine, une enveloppe de 40 200 000 euros a été prévue et vous pourrez noter, à la lecture des différentes opérations, qu'un effort particulier a été fait sur les bibliothèques et les lieux de programmation culturelle.

En ce qui concerne le développement économique, c'est une somme de 6 millions d'euros qui a été programmée et vous noterez, parmi les opérations proposées, la poursuite volontaire de l'opération des Halles.

En ce qui concerne l'éclairage public, 22 600 000 euros.

L'Enfance, poste important, 16 200 000 euros, et vous saurez que parmi les projets de ce secteur, nous avons la programmation de 450 nouvelles places de crèches, ce qui est loin d'être négligeable.

En ce qui concerne les espaces publics, c'est une enveloppe de 65,2 millions d'euros qui a été programmée et vous noterez que la ville participera largement aux grands projets tels que les rives de Saône et le parc Sergent Blandan.

Quant au scolaire, qui constitue à lui seul, une enveloppe considérable de 78,6 millions d'euros, vous noterez, parmi les opérations proposées, trois opérations majeures consistant en l'ouverture d'écoles nouvelles pour accompagner l'évolution démographique de notre ville.

Pour ce qui est de la Sécurité et prévention des risques, c'est une enveloppe de 6 millions d'euros qui a été programmée, qui naturellement, a tendance à l'amélioration globale de la sécurité des citoyens.

La Solidarité et Jeunesse, 59,3 millions d'euros avec un souci d'une offre importante pour les seniors en RPA et en EHPAD.

Pour le sport, dont M. le Maire disait qu'un effort significatif serait poursuivi, le montant programmé est de 47,8 millions d'euros.

L'Administration générale se verra allouer, en ce qui la concerne, une somme de l'ordre de 26,1 millions d'euros avec notamment, des opérations d'envergure sur les mairies des 3^e et 7^e arrondissements.

L'aménagement urbain et l'habitat, 36,8 millions d'euros avec la poursuite de l'effort volontariste sur le logement.

Le système d'informations et télécommunications, 40 millions d'euros sont programmés.

Et pour finir, enveloppe tous secteurs, de 155 millions d'euros qui comprend notamment l'entretien des 2 millions de mètres carrés construits qui sont la propriété de notre Ville.

C'est ce Plan d'équipement pluriannuel que je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'adopter.

M. LE MAIRE : Merci bien Monsieur Brumm. Nous allons passer aux interventions des différents groupes, et d'abord le groupe Lyon Démocrate –MODEM.

Je vous signale, mes chers Collègues, que lors de la Conférence des Présidents, l'ensemble des Groupes m'a fait la demande que je puisse faire respecter le temps de parole des différents intervenants. Donc, à la demande insistante des Présidents de Groupes, c'est ce que je ferai. Donc le Groupe Lyon Démocrate – Modem a 10 minutes.

Mme BOUZERDA Fouziya : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à titre liminaire, sur le projet que vous venez de nous présenter, nous constatons que, ce qui est soumis reste flou et ne permet pas une réelle visibilité sur certains choix opérés.

Si l'on retrouve dans votre « Projet pour Lyon » les grandes lignes de ce que vous annonciez lors de la campagne du printemps dernier, le flou et la morosité semblent avoir affecté les promesses au moment de leur mise à exécution.

Votre Projet pour Lyon permet difficilement d'appréhender ce qui sera fait, seulement étudié ou encore différé, dans le catalogue des mesures annoncées, sans que des délais soient toujours spécifiés.

La distinction entre les réflexions, les intentions à long terme et les réalisations effectivement engagées pour ce mandat n'est pas toujours très claire : s'agirait-il d'arbitrages non encore prononcés ?

Il existe également peu de visibilité sur l'action concrète que la ville projette d'apporter lorsqu'elle évoque notamment son soutien légitime aux entreprises et aux acteurs économiques. Par ailleurs, comment comptez-vous concrètement revitaliser, notamment les rez-de-chaussée commerciaux qui sont dans certains secteurs, complètement sinistrés, ce qui avait été également pointé du doigt dans le cadre du projet, dès lors que les immeubles non seulement commerciaux, mais également d'habitats sont parfois totalement indignes comme dans le quartier de Moncey Voltaire dans le 3e arrondissement de Lyon ?

Certains arbitrages également sur les priorités nous semblent discutables. Nous saluons les objectifs de la ville s'agissant du programme et de ce projet, pour atteindre le taux de 20 % de logements sociaux imposé par la loi SRU et nous reconnaissons les efforts qui ont été effectués. Néanmoins, l'absence de précision suffisante dans le détail des programmes présentés comme étant en cours ou à réaliser nous permet difficilement d'appréhender leur réalisation effective dans ce mandat.

En second lieu, certains arbitrages qui semblent se dégager sont surprenants dès lors que certaines promesses de campagne emblématiques semblent reléguées au second plan.

De nouveaux projets semblent ainsi particulièrement accélérés telles que les berges de la Saône, pendant que d'autres s'enlisent dans des calendriers ralentis tels que le parc Blandan, la rue Garibaldi.

A ce titre, la requalification de la rue Garibaldi évoquée depuis de nombreuses années est une priorité pour les Lyonnais en vue de l'intégration aménagée et sécurisée de cet axe majeur actuellement entièrement dédié à l'automobile. Au rythme de quelques centaines de mètres par mandat, puisque qu'il n'est envisagé de restructuration qu'entre le cours Lafayette et la rue du docteur Bouchut, le réaménagement des trois kilomètres du parcours pourrait s'étaler sur six mandats.

Par ailleurs, la transformation du Fort Lamotte en parc urbain a fait l'objet d'une importante communication et d'un début de concertation. Les calendriers annoncés vont décevoir fortement les habitants, puisque vous ne seriez à même d'inaugurer une première tranche avant la prochaine élection. Un concept critiquable de parc construit nous fait craindre un réemploi excessif des casernements qui enlèverait au lieu son caractère de poumon vert de la rive gauche.

Enfin et depuis le précédent mandat, il a été décidé de reporter certaines actions sur les associations dans de nombreux domaines. Ce choix s'est traduit par une montée en puissance des moyens accordés annuellement par la Ville de Lyon au secteur associatif, qui sont passés de

26 millions d'euros en 2001 à près de 50 millions d'euros en 2007. Nous nous en félicitons, puisque les associations lyonnaises font un travail très important et sont sources d'initiatives et de propositions. Mais force est de constater que parfois, les attributions financières sont faites sans réels critères objectifs et en tout cas, nous ne sommes pas en possession de ces critères pour permettre effectivement une appréhension objective de la politique de subvention que nous découvrons au gré des Conseils, sans réelle ligne directrice.

Nous saluons l'effort annoncé dans le cadre du projet pour développer des événements culturels populaires accessibles au plus grand nombre tels que la grande manifestation que vous avez annoncée autour du cinéma, sans se limiter à des spectacles élitistes qui pourraient toucher trop peu de Lyonnais.

La crise ambiante avancée dans le cadre de l'ensemble des choix financiers effectués pour décider d'une gestion qualifiée de prudente, devrait au contraire être l'aiguillon de choix ambitieux pour le long terme : nous savons tous, désormais, que la qualité d'un investissement, aura un impact considérable sur les dépenses de fonctionnement, sur les coûts d'entretien et de dépenses énergétiques, ce que l'on qualifie, effectivement, de développement durable.

Enfin, on constate un manque de visibilité sur le projet pour l'administration municipale et la gestion des personnels.

Le Projet pour Lyon n'est plus à usage électoral désormais, mais à celui d'une démocratie institutionnelle responsable : aussi, la « haute qualité démocratique » que vous revendiquez à l'attention des habitants, devrait conduire également à une action concertée avec les services municipaux pour lesquels un « projet d'administration pour le mandat » a été présenté aux fonctionnaires récemment.

Si des structures administratives redondantes doivent être effectivement remises à plat pour engager la mise en valeur des talents humains et internes, aucune réforme ne peut être efficace si les agents municipaux ne sont pas associés à la politique de la ville dans le cadre d'une concertation.

Notre Groupe, régulièrement sollicité par des agents communaux, a fait le choix de rencontrer les représentants syndicaux afin de recueillir leur avis sur un certain nombre de sujets importants.

A ce titre, vous rappelez dans votre projet, et je cite : « les enseignants et les parents pourront compter sur l'appui et la compétence de nos médecins, infirmiers et assistants sociaux scolaires pour compléter la prise en charge et l'accompagnement des enfants », fin de citation. Alors que dans le même temps la restructuration de la Direction Prévention Santé Enfant a conduit à une mobilisation unanime des syndicats qui craignent sa disparition pure et simple.

En conclusion, même si sur le principe, nous ne pouvons que soutenir la politique volontariste affichée d'améliorer l'offre de logement social, d'accompagner les Lyonnais dans les secteurs économiques, dans la vie quotidienne, dans la qualité urbaine de réaménagement, force est de constater que certains projets semblent être retardés, compromis, voire enterrés et que les actions présentées restent, pour certaines, vagues, sans qu'il soit établi qu'elles seront réellement réalisées dans ce mandat.

Je vous remercie.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous regrettons effectivement le manque de précision du Plan d'Équipement Pluriannuel. En effet, aucune mention n'est faite sur la programmation dans le temps de ces investissements.

« Penser Lyon, c'est d'abord penser Grand Lyon », écriviez-vous dans votre projet « Aimer Lyon » en avril dernier. Nous regrettons que les investissements concernant Lyon ne soient pas synthétisés par nature et par montants en précisant à chaque fois l'origine des financements : Ville, agglomération, Etat, Région, Département, CAF dans certains cas. Les élus et les Lyonnais auraient ainsi une visibilité globale de ce qui concerne leur ville, même si certaines décisions sont, par le fait, de l'enchevêtrement des compétences, mise en œuvre par d'autres échelons.

Contrairement à votre affirmation, le montant global des investissements du mandat, de l'ordre de 600 millions d'euros, est en baisse par rapport aux années antérieures et ce, même en y ajoutant comme le signalait M. Brumm précédemment, les investissements en cours. En réalité, compte tenu du glissement des prix du BTP depuis 2001, cela signifie une baisse en volume d'environ 35 %.

Dans une période difficile pour l'économie, il est indispensable que la Ville conserve un plan ambitieux d'investissements. En France, 70 % de l'investissement public est réalisé par les collectivités locales. Conserver cette capacité de mobilisation est nécessaire pour soutenir l'économie. Par ailleurs, ces investissements doivent permettre d'améliorer l'attractivité de Lyon, on peut donc espérer qu'ils contribueront à une sortie de crise plus rapide pour notre ville.

Dans ce document, aucune mention n'est faite de DSP, aussi bien de concession que d'affermage, aucune mention également de Partenariat Privé Public (PPP). Ces outils pourraient permettre de réaliser certaines économies de fonctionnement et de partager le coût de l'investissement tout en rendant un service de qualité aux Lyonnais.

Enfin, le plan n'est pas assorti d'une étude d'impact sur les dépenses de fonctionnement de la Ville. Si les nouveaux équipements requièrent du personnel, il conviendrait de préciser redéploiement ou

création de poste, nous ne connaissons pas les enveloppes de fonctionnement ni de maintenance.

Nous proposons qu'au cours de ce mandat, les rapports portant sur des investissements, indiquent systématiquement les coûts de fonctionnement induits (ou dans certains cas les économies de fonctionnement) afin que chaque élu puisse voter en toute connaissance de cause.

Je vous remercie.

M. HAVARD Michel : Nous allons intervenir tour à tour, c'est M. Broliquier qui démarre.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Après tant d'attente, permettez-nous Monsieur le Maire, d'afficher à la fois notre déception et notre inquiétude à la lecture de votre « Projet pour Lyon ».

Notre déception vient d'abord de la méthode d'élaboration de ce projet. Aucune concertation ! En 2001, l'élaboration du Plan de mandat avait fait l'objet d'un planning avec consultations des mairies d'arrondissement. Si les arbitrages ne nous étaient évidemment pas revenus, nous avons au moins eu la possibilité de débattre un peu.

En 2008, rien : on ne nous a rien demandé ! Et je sais, de sources sûres, pouvoir parler au nom de la plupart des mairies d'arrondissement, de l'Opposition comme de la Majorité. Les mairies d'arrondissement sont d'ailleurs les grandes absentes de ce projet. Pas une ligne sur elles, alors que, comme votre Premier Adjoint se plaît à le répéter, elles sont, je cite : « la vitrine de la ville », « l'interface avec les électeurs ».

Vous avez souhaité au début de votre intervention, que des propositions soient faites, en voilà une, importante à nos yeux : responsabilisez et faites participer les arrondissements proches du terrain. On a une vision souvent plus pertinente des besoins de nos concitoyens.

Vous vous targuez souvent, Monsieur le Maire, d'instaurer un modèle lyonnais de « haute qualité démocratique ». Mais la haute qualité démocratique, c'est d'abord et avant tout le respect de la démocratie électorale. Or, depuis quelques temps, vous « recentralisez » peu à peu les pouvoirs des arrondissements. A force de centralisation, que va-t-il donc rester aux arrondissements ? Même les mairies de votre Majorité s'interrogent.

Donc, aucune concertation pour ce Projet pour Lyon. C'est une source de déception mais il y a plus grave à mon avis. Il vous aura fallu 9 mois pour « accoucher » dans la douleur de ce « Projet pour Lyon », nous ne l'attendions plus. Je dis dans la douleur, car nous savons combien il a suscité de tensions au sein de votre propre Majorité. Cela vous aura en

tout cas permis de présenter votre projet à ce Conseil, celui du 22 décembre ! A deux jours de Noël, autant dire que vous ne recherchez pas l'audimat... Aviez-vous donc des choses à cacher ? Est-ce là, la démocratie dont vous vous faites le « champion » ?

9 mois donc, pour nous présenter un plan de mandat qui n'en est pas un. Les Lyonnais attendaient votre programme pour les six années à venir, un programme précis à la hauteur du contexte économique difficile, et vous leur proposez un catalogue d'intentions à l'horizon 2018, 2020, 2025... on ne sait pas très bien ! Merci, Monsieur le Maire, de vous soucier du programme des prochains maires de Lyon, mais nous aurions préféré que vous vous engagiez sur votre propre mandat, celui qui s'achèvera en 2014.

Bien sûr, une vision d'agglomération à long terme est nécessaire. Mais votre manœuvre est très habile. En perdant votre regard dans les décennies à venir, vous évitez de faire des choix, vous évitez de trancher pour ce mandat. Nous avons donc un projet qui reste vague, mais toujours pas de plan de mandat. Car un plan de mandat, qu'est-ce que c'est ?

C'est bien sûr un plan d'investissement, nous allons y venir dans un instant, mais c'est aussi un plan de fonctionnement, autrement dit un plan de gestion. Or, le fonctionnement, je le rappelle, c'est plus de 60 % du budget de la Ville ! Pourtant, pas un mot, nulle part, sur votre politique de gestion de notre ville. Gestion des ressources humaines, gestion des finances, pas une ligne là-dessus.

En cette période de crise, que fait l'Etat ? Que font les entreprises ? Que font les ménages ? Ils font des choix, ils font en fonction de leurs moyens et souvent ils se « serrent la ceinture » ! Chacun contribue, à sa mesure, à l'effort nécessaire d'assainissement de ses comptes. Et vous, que prévoyez-vous ? Rien ! Pire, même, que rien. Votre seule réponse à la crise, c'est + 6 % d'impôts ! Vous ajoutez ainsi de la crise à la crise. Vous aviez annoncé 4 % d'imposition, vous en imposez 6 ! Alors même que vous connaissiez parfaitement la situation financière de la Ville. J'en conclus que vous avez donc menti aux Lyonnais !

Pendant 7 ans, vous avez laissé filer les dépenses de fonctionnement en repoussant les choix stratégiques nécessaires. Aujourd'hui, vous ne savez plus comment les maîtriser. D'où votre impossibilité de produire un plan de mandat Ville de Lyon précis et réaliste. Pour moi, c'est un manque de courage politique qui ne servira ni Lyon, ni les Lyonnais, comme nous allons le voir tout de suite.

Mme BALAS Laurence : Je prends donc le relais. Inquiétude et déception donc, sur la méthode – Denis Broliquier vient de vous le dire - mais aussi sur le fond et sur l'imprécision du projet lui-même. Ce bel ouvrage de 60 pages s'adresse à tous les publics, aborde tous les thèmes

et concerne tous les quartiers. C'est presque un catalogue de cadeaux pour Noël.

Mais côté chiffres, on ne peut pas dire que nous soyons vraiment gâtés : c'est un peu comme dirait Victor Hugo « Waterloo morne plaine »... Nous aussi nous aimons les citations de temps en temps.

Dans votre projet, plus sérieusement, cinq thématiques seulement font l'objet d'un chiffrage. Permettez-nous de trouver cela un peu court ! Nous pensions donc trouver plus d'éléments dans votre plan d'équipement pluriannuel, mais force est de constater que nous ne sommes pas submergés par les détails : 13 grands secteurs d'interventions et donc 13 chiffres, comme dirait La Palisse.

En réponse aux précisions demandées en Commission sur le phasage de ce PEP – et je voudrais remercier MM. Nys, Souchet et leurs équipes pour leur travail- il s'avère que les glissements de crédits du mandat précédent sur celui qui démarre, représentent déjà quelques 150 millions d'euros sur un total de 600 millions. Il nous faudra attendre les annexes du budget primitif pour 2009 pour savoir précisément de quelles opérations il s'agit...

Enfin, il est utile de porter à la connaissance de l'ensemble de cette assemblée, que le phasage des éléments de ce plan sera soumis à l'accord d'un comité d'engagement présidé par M. l'Adjoint aux Finances. C'est bien ce que vous avez dit, Monsieur Brumm ?

Donc, en d'autres termes, ce PEP n'est qu'une déclaration d'intentions et, Mesdames et Messieurs les Maires d'arrondissement, si jamais vous avez réussi à obtenir un certain nombre d'engagements, on peut s'attendre à ce que certaines choses disparaissent, de la même façon que cela s'est fait entre le moment des promesses faites aux Lyonnais au début de l'année et maintenant.

Quelques exemples rapides de disparitions : le fameux remonte-pente de la Croix-Rousse, des bibliothèques -vous en avez parlé tout à l'heure- dans les 5^e, 6^e et 7^e arrondissements, il y a des absences, une rue Garibaldi requalifiée sur au moins 12 ans alors même qu'elle figurait au rang de vos priorités dès 2001, un « grand plan piscines » qui semble avoir pris l'eau, des passerelles sur la Saône qui resteront sur les tables à dessin de leurs concepteurs. Mais plus largement, dans ce catalogue flou, nous espérons trouver quelques motifs de satisfaction dans des domaines comme l'enfance, la solidarité, les personnes âgées ou encore le sport, mais même pas !

Sur l'enfance, alors que le Contrat Enfance et Jeunesse 2007-2010 prévoit 283 places de crèches, vous aviez inscrit dans votre programme 609 nouveaux berceaux municipaux et votre projet ne parle plus que de 450 places. En revanche, les crèches d'entreprise voient leur nombre de berceaux nouveaux croître de 33 % ; peut-être faut-il voir là la

prise en compte du passage de 25 à 50 % au 1^{er} janvier 2009 du crédit d'impôt accordé par l'Etat pour les entreprises. Mais, Monsieur le Maire, permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pour rien dans cette mesure puisque c'est l'Etat qui permet ce développement.

Sur la solidarité, nous avons bien noté que vous profitez du Plan d'Action Renforcée pour les Sans Abri pour vous retirer de l'hébergement d'urgence, c'est votre choix politique. Quelle somme y était consacrée et où va-t-elle aller ?

En matière de handicap, à peine une demi-phrase pour nous parler de l'accessibilité des bâtiments communaux, ce qui va quand même être un chantier majeur de ce mandat puisqu'elle doit être effective en 2015.

Sur les personnes âgées enfin, à défaut de commission générale sur le sujet, nous sommes obligés de nous contenter de ce que vous voulez bien nous présenter et de ce que nous pourrions glaner de ci, de là. Finalement, il me semble que sur les 23 résidences pour personnes âgées (RPA), vous n'en garderiez que 18 : quatre vont faire l'objet d'un reclassement et d'une réorientation, mais pour accueillir qui, on n'en sait rien aujourd'hui, et une doit être transformée en EHPAD, mais à notre connaissance, aucun projet n'a été déposé auprès des services de l'Etat et du Conseil général !

Sur ces 18 résidences restantes, neuf devraient être rénovées pendant ce mandat mais avec un début de travaux qui n'est pas prévu avant fin 2009 pour les quatre premières. Très honnêtement, nous nourrissons un certain nombre de doutes sur la réalité de votre engagement. Nous avons d'ailleurs le sentiment que le financement de votre politique n'est peut-être pas très bien assuré, puisque vous avez demandé expressément au Conseil général de relever le prix de journée des EHPAD de 15 %, Conseil général qui, soucieux de ne pas faire porter sur les seules personnes âgées la vétusté et la gestion légère de ces résidences, vous a autorisé, vendredi dernier à augmenter de 7 %, ce qui fait tout de même une hausse mensuelle de 100 € pour un résident en EHPAD. Quant aux trois immeubles sociaux, qui sait ce qu'ils vont devenir ?

Enfin, pour ce qui est de la rénovation des services de restauration des personnes âgées, le terme magique d'audit est à nouveau sur la table, mais nous ne sommes guère plus avancés. Si un audit devait être fait, c'est en fait celui de la politique gériatrique de la Ville de Lyon dans son entier. Ainsi, pour répondre à l'enjeu démographique et de santé publique que représente le vieillissement de la population, enjeu que vous citez vous-même très souvent, nous pourrions établir un schéma gériatrique communal avec les maires d'arrondissement, les associations, les professionnels de santé, un schéma qui s'inscrirait dans celui du département.

Voilà brièvement un aperçu de nos premières déceptions à l'occasion de la présentation de ce projet pour Lyon.

M. HAVARD Michel : C'est donc à moi, Monsieur le Maire, qu'il revient de terminer les interventions du groupe Ensemble pour Lyon sur ce que nous pourrions comparer à une tragédie, puisque votre Projet pour Lyon commence par cette citation : « Qu'est-ce qu'une ville, sinon ses habitants ? », citation de Sicinius dans Coriolan, ultime tragédie de Shakespeare.

Mais revenons plus précisément à notre « Projet pour Lyon » qui est un pavé de belles intentions. Qui pourrait être contre le développement économique ? Qui peut être contre l'équilibre social ? Qui peut être contre le développement durable ? Il n'y a par contre pas de priorités, pas de calendrier et pratiquement pas de chiffres pour illustrer tout cela. Finalement, il manque l'essentiel : quoi, quand et comment ? Une impression de flou renforcée par la promptitude que vous avez à vous attribuer l'action des autres, partenaires publics comme privés : Grand Lyon, Département, Région, SYTRAL, SNCF, Caisse d'Allocations familiales, entreprises privées et même l'Etat ! C'est un peu la nouvelle recette de la salade lyonnaise version Collomb !

Ce projet flou l'est également par l'utilisation du vocabulaire car, comme l'a dit Laurence Balas, si les chiffres ne sont pas votre fort, en revanche, côté vocabulaire, on peut dire que l'idée du conditionnel l'est : on retrouve pas moins de vingt fois la notion « d'étude », quinze fois celle de « réflexion », sept fois « envisager », deux fois « progresser », soit un chiffre toutes les douze pages et une action conditionnelle toutes les 1,3 pages ! Cela ne nous pas donné beaucoup d'éclairage sur ce que vous comptiez faire pendant les six ans à venir. Bref, la « ligne claire » n'est pas pour aujourd'hui.

Deux petits compléments sur les thématiques : sur le sport, c'est un monument d'imprécision. Je ne reviendrai pas sur le plan piscines qui prévoyait la construction de deux centres aquatiques et la rénovation de la piscine du Rhône, et qui en est réduit à cette seule rénovation. J'ai cru lire dans la presse que le plan piscines était destiné à être supporté par le Grand Lyon ; je ne l'ai pas retrouvé dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement de cette collectivité. Je me pose la question : quel écho rencontrera cette proposition auprès des maires des autres communes qui auront à financer les piscines lyonnaises ?

De même, aucun chiffre sur le coût du redimensionnement du stade de Gerland, si jamais l'OL part. Il y a la promotion d'une salle privée de haute capacité alors que voilà des mois qu'on n'en n'entend plus parler, et que votre adjoint émet des doutes sur l'opportunité qu'elle se réalise. Et vous vous posez la question de l'avenir du Palais des Sports sans la trancher bien sûr, alors même que nous avons engagé 1 million d'euros pour des travaux d'accessibilité.

Heureusement que vous avez une Opposition constructive et soucieuse de l'intérêt des Lyonnais, Monsieur le Maire, et que dans le cadre de la mission d'information et d'évaluation sur le devenir du site sportif de Gerland qui sera soumise à notre approbation dans quelques instants, nous allons pouvoir, je l'espère dégager quelques éléments et un calendrier plus précis.

Sur la Culture, le vague l'emporte aussi, pourquoi les vraies questions ne sont-elles pas abordées ? Quelle direction prenons-nous ? Avons-nous les moyens de conserver autant d'institutions culturelles dans notre giron ? Quelle répartition faisons-nous entre les différentes collectivités ? Toutes ces questions ne sont pas abordées et c'est un manque cruel.

Et enfin, le fonctionnement de notre Ville n'est pas abordé, que ce soit en terme de prévisions financières, pas plus qu'en terme de gestion du personnel.

Comment bâtir un « Projet pour Lyon » sans les agents de la Ville de Lyon ? La réalité, c'est qu'en politique il faut avoir le courage de choisir et donc, de dire la vérité aux Lyonnaises et aux Lyonnais. Et plus les semaines passent, et plus nous pensons que vous cachez cette vérité, car vous saviez que vos promesses électorales n'étaient pas tenables. Vous avez donc été élu sur un mensonge, d'où un projet pour Lyon aussi flou, sans chiffre et sans priorité, avec une victime, le 6^e arrondissement.

Avec Jean-Jacques David, Maire du 6^e et les élus de la Majorité de cet arrondissement, nous avons l'impression que vous avez décidé de vous séparer de près de 11 % des habitants de notre Ville, je veux parler des habitants du 6^e arrondissement, bien sûr. Pas de travaux d'investissement prévus dans les écoles du 6^e et pourtant, je vous invite, le Maire du 6^e également, à les visiter pour constater que certaines en ont bien besoin. Que pensent vos élus du 6^e de l'abandon de la bibliothèque du 6^e arrondissement ? Sont-ils d'accord avec cette option ? Et plus généralement, que pensent-ils du traitement réservé à cet arrondissement ?

Il faut donc le dire, et Jean-Jacques David, Maire du 6^e tient à le rappeler fortement par mon intermédiaire, le 6^e et donc ses habitants, sont les plus mal lotis, que ce soit dans la PEP de la Ville ou dans la PPI du Grand Lyon.

Je finirai en évoquant votre argument préféré : « Quand tout va bien, ce n'est que grâce à vous ! Et quand tout va mal, c'est bien sûr à cause de l'Etat ! » En regardant en arrière, l'argument n'est pas d'aujourd'hui et je dirai même qu'il s'agit un peu d'un grand classique puisque, en relisant les différentes interventions à l'occasion des différents plans de mandat des dernières années, j'ai relu avec plaisir notamment l'intervention de Serge Guinchard qui dénonçait le poids des carences de l'Etat, où il chiffrait la perte sur la dotation globale de fonctionnement à 21

millions de francs et vous, Gérard Collomb, qui défendiez l'Etat, mais alors vous étiez dans l'Opposition et la Majorité nationale était de gauche.

Le Groupe Ensemble pour Lyon a choisi de sortir de cette caricature. La modernité nous impose le pragmatisme, c'est pourquoi il faut le dire : les temps sont durs et ils le sont pour tout le monde, pour l'Etat comme pour les collectivités ! Mais n'oublions pas que cette période est surtout difficile pour les Français et notamment les plus fragiles, et c'est dans ce contexte difficile que vous choisissiez de frapper le pouvoir d'achat des Lyonnais en augmentant la fiscalité de 6 %. Tout ceci ne nous paraît pas très cohérent et profondément injuste car vous leur faites payer votre mauvaise gestion passée !

Pour conclure, je rappellerai ce qu'a pu dire précédemment un chef de l'Opposition dans cet hémicycle : « Nous avons souvent dénoncé », je le cite, « par le passé, une politique de l'image qui ne s'appuyait que sur du vide et des paillettes. Nous plaidons pour une politique de l'image fondée sur un contenu réel ». C'est ce que nous espérons trouver dans une discussion sur un Plan de Mandat, malheureusement ce n'est pas le cas. Nous sommes en plein dans du vide et des paillettes. Vous comprendrez donc aisément que nous ne pourrions approuver dans ces conditions-là votre Plan d'Equipement pluriannuel.

M. VESCO Gilles, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, nous ne paraphraserons pas Shakespeare, je ne sais pas ce qu'est le tragi-comique. Sauf la définition qu'on en donne qui est que c'est tragique pour celui qui le vit, mais comique pour celui qui regarde...

Monsieur le Maire, 600 millions d'euros d'investissement ajoutés aux 2,2 milliards d'euros votés sur votre proposition par le Grand Lyon il y a quelques jours, et même ajoutés au milliard d'euros programmé par le Syndicat des Transports de l'Agglomération Lyonnaise, le SYTRAL, cela fait si je compte bien 3,8 milliards d'euros d'investissement qui vont être injectés dans l'économie régionale et nationale dans le mandat qui vient, pour le bien-être de nos concitoyens, ceci pour le soutien des entreprises.

C'est ce qui nous autorise à dire aujourd'hui, et si on le dit c'est qu'on l'a écrit, que Lyon va pouvoir poursuivre sa métamorphose et sa transformation, et quelle plus belle ambition pour des élus que d'être les transformateurs de leur Ville ? Ces deux rapports qui sont très complémentaires l'un de l'autre, c'est un plus un égale trois, c'est d'une part l'affichage d'une volonté politique avec notre projet pour Lyon, plus la garantie de sa réalisation concrète au travers du plan d'investissement de ce mandat. Et si l'on y rajoute le troisième volet du triptyque, c'est-à-dire la gouvernance nécessaire pour la bonne mise en œuvre de ce projet, et bien là c'est encore puissance 2, c'est-à-dire si je compte bien à nouveau, ce qu'il faut pour garantir l'avenir des neuf arrondissements de Lyon.

Les moyens mis en œuvre, c'est bien sûr l'effet de levier essentiel en ce temps de crise, on en a parlé : crise économique.

Le rôle des collectivités locales est décisif puisqu'avec leurs 53 milliards d'euros d'investissement annuel, elles représentent 73 %, on l'a dit, des investissements publics qui eux-mêmes représentent, au passage, et pour ne citer que ce seul secteur, 80 % de la commande en matière de travaux publics.

C'est dire l'importance de l'action des collectivités locales dans l'économie et votre politique volontariste, vous l'avez dit, qui consiste à maintenir une force de frappe pour l'investissement, permettra à notre Ville de contribuer à une relance contre cyclique, dont elle tirera elle-même les bénéfices fiscaux. C'est la valeur de l'exemple et nous ne devons négliger aucune incitation au soutien de l'activité économique, notamment à destination des banques régionales.

Nous devons peser de tout notre poids pour qu'elles jouent le jeu, comme nous le faisons nous-mêmes aujourd'hui, dans leur rôle d'accompagnement auprès des entreprises et notamment des PME, comme c'est leur vocation de le faire.

Il y a une entreprise régionale de 100 M€ de chiffres d'affaires, au carnet de commandes bien rempli, qui s'est vu refuser un découvert en banque de 45.000 € de besoins en fonds de roulement, par une banque régionale, dont je tairai le nom par charité, la menaçant de mort subite.

Ceci n'est pas acceptable et l'Etat doit veiller à ce que l'argent qui est injecté dans la Finance, serve à l'économie réelle. Et pour que notre ville elle-même tire un profit optimal de cette capacité d'investissement, cela commandera également qu'elle exploite, elle aussi, de manière maximale, les mesures de relance décidées au niveau de l'Etat et nous comptons sur notre administration pour cela : des mesures comme des facilités de crédit, l'allègement des procédures des marchés publics, par la simplification des règles d'attribution et le relèvement des seuils d'appels d'offres, et nous avons embauché à la Ville de Lyon des spécialistes des achats. De même qu'il ne nous sera pas interdit de « tirer les prix », en cette période où le BTP traverse un trou d'air, bien sûr, si c'est au bénéfice de l'activité et de la relance.

Notons au passage, que l'inflation ne sera pas de 2 %, ni de 1,5 %, comme annoncé, mais très probablement inférieur au 1 % prévu par la BCE et l'OCDE pour la France, avec les effets paradoxalement négatifs pour l'économie régionale et surtout les efforts que nous devons faire à la Ville de Lyon pour expliquer que ce taux est très inférieur à celui que notre Ville subit sur la colonne de ses dépenses. Ça, c'est pour les moyens.

En ce qui concerne les projets Monsieur le Maire, il y a des points positifs et qui, par définition, sont ceux qui sont listés dans le PEP,

et il y a les points d'amélioration qui, par définition, sont ceux qui n'y sont pas !

Alors, Monsieur le Maire, vous connaissez notre attachement à la mobilité durable et aux nouveaux modes de vie urbain, vous nous y avez-vous-même attachés, au travers de délégations que vous nous avez confiées, mais nous savons aussi qu'en matière de mobilité, même si nous connaissons les efforts programmés sur les transports en commun, notamment fléchés sur le SYTRAL, nous savons aussi qu'il n'existe pas de solution miracle et que l'offre de nouveaux services crée de nouvelles pratiques, c'est-à-dire que l'offre crée l'usage. Nouvelles pratiques bonnes pour la Ville, ses habitants et ses usagers.

Nous en avons fait la démonstration avec Vélo'v, ce transport public individuel, que nous avons crédibilisé à Lyon et dont le principe apparaît aujourd'hui comme la plus importante innovation urbaine de ces dernières années.

A cet égard, Monsieur le Maire, nous regrettons de ne pas avoir assez, ou encore été entendus sur sa réplique, l'autolo'v électrique, qui sera mise en place massivement dans plusieurs villes de France et étrangères. Nous regrettons d'ailleurs l'absence du mot « voitures électriques » dans un programme qui nous mène jusqu'en 2014, ce qui est une éternité en terme de développement technologique, et comme dit l'autre : « l'éternité, c'est long, surtout à la fin ! »

Nous regrettons également ne pas avoir été encore entendus sur une politique qualitative et quantitative sur les taxis, autre mode de transport public individuel, véhicule intelligent par excellence puisque doté d'un chauffeur et qui a donné naissance à l'auto partage et le covoiturage qui est également une excellente porte d'entrée pour les véhicules propres.

C'est souvent, au passage, la première impression qu'ont les visiteurs de notre ville et la première impression, c'est souvent la bonne, surtout quand elle est mauvaise ! Donc, autant qu'elle soit bonne et pour cela, nous ne pouvons nous contenter, à l'heure où la SNCF achète des plaques parisiennes pour des taxis électriques, à l'heure où Paris augmente de 100 taxis par mois, sa flotte, pour augmenter de 25 % d'ici 2012, nous ne pourrions pas nous contenter, nous à Lyon, de signer des transferts de plaques et des lettres de discipline.

Nous regrettons également l'extension de la zone 30 évoquée partout, inscrite et chiffrée nulle part, pas plus au Grand Lyon, qu'ici même : nous serons entendus probablement et d'ailleurs quand on parle des choses disparues, il y a des choses qui apparaissent et la zone 30 n'était pas dans le dernier Plan de Mandat du dernier mandat, on l'a bien fait entretemps, donc nous gardons espoir !

Autant d'innovations qui entretemps ne seront pas lyonnaises. Il est par ailleurs symptomatique que les déplacements ne bénéficient pas de rubrique propre dans ce PEP, même si nous savons que tous ces moyens sont, comme je l'ai dit, fléchés ailleurs, au Grand Lyon et au SYTRAL, nous ne perdons pas espoir, nous tricoterons dans l'intervalle l'espace public, avec des pistes et des bandes cyclables, à l'endroit et à l'envers, si possible, et nous voterons ce rapport et ce dossier préliminaire.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues. Non, chers Collègues de l'Opposition, il n'y a rien à cacher, ni flou, ni morosité, mais, à la fois de la lucidité et de l'ambition.

Je reviendrai, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2009 tout à l'heure, sur le contexte économique et financier actuel, qui impactera forcément la mise en œuvre de nos politiques. Nous ne pouvons pas prévoir à ce jour le calendrier et l'issue de la crise actuelle. Nous devons donc, à travers un plan d'investissement glissant, la mise en place d'un comité d'engagement politique et une évaluation de la situation dans deux ans, nous organiser en fonction de ce contexte, comme vous l'avez proposé, Monsieur le Maire.

Nous sommes également contraints, pour disposer des recettes suffisantes à la réalisation de ces investissements, d'augmenter en 2009 les impôts locaux qui, rappelons-le cependant, n'ont pas bougé depuis 2002.

Nous n'avons pas le choix, sinon il faudrait remettre en cause, soit des services publics essentiels à la vie de nos concitoyens, soit hypothéquer l'avenir, en rabaissant nos ambitions ou même les deux à la fois.

De plus, on ne peut pas séparer artificiellement les programmes d'investissement de Lyon et du Grand Lyon. Ils sont complémentaires et indissociables, en particulier en matière de logement, d'urbanisme, de transport et d'économie. Nos destins sont liés et nos politiques fiscales également, à travers les mécanismes de la loi sur l'évolution de la taxe professionnelle. Or, comme les débats du Grand Lyon l'ont montré, le Plan d'Équipement communautaire exige une évolution des taux de taxe professionnelle. Si nous voulons que la plupart des grands projets lyonnais se réalisent, ces recettes fiscales seront indispensables. Et, c'est aussi une question de justice fiscale qui consiste à partager l'effort entre les ménages et les entreprises.

Si l'Opposition, à la Ville comme au Grand Lyon, le refuse, elle doit avoir le courage d'indiquer également les investissements à remettre en cause ou les services à supprimer. Mais elle ne le fait pas ! Elle en demande toujours plus ! Si elle veut être crédible, ses parlementaires lyonnais devraient refuser les mesures de remboursement incomplet de la TVA sur les investissements des collectivités : n'est-ce pas Monsieur Havard ? Ils auraient dû refuser les cadeaux fiscaux aux plus riches qui

coûtent des milliards à l'Etat. Ils auraient dû, au contraire, proposer, pour alléger les trésoreries des villes, le remboursement immédiat ou l'exonération de TVA sur les investissements, comme pour les entreprises. En effet, ce sont les collectivités qui assurent la majorité des investissements publics. Mais ils ne l'ont pas fait !

Alors, Mesdames et Messieurs de l'Opposition, cessez vos larmes feintes sur les contribuables et assumez vos choix politiques et leurs conséquences.

Pour notre part, avec ce projet pour Lyon et son Plan d'Equiperment de 600 M€ de crédits de paiement sur six ans, avec les 2 milliards d'euros du Grand Lyon, nous faisons le choix politique de la poursuite des grandes priorités du dernier mandat. Nous avons alors engagé 800 M€ sur sept ans, il faut le rappeler, et il faut bien tenir compte des incertitudes liées à la crise.

Mais, en allant au bout de nos engagements, nous aurons alors bien œuvré pour Lyon et ses habitants. Et nous allons, nous devons, nous donner les moyens financiers et humains de les concrétiser. Ils sont inséparables et nécessaires !

Oui, notre exécutif a dû faire des choix parfois très difficiles, avec le report de réhabilitations d'écoles, de créations de piscines, la limitation des crédits de conservation du patrimoine, ou l'appel à des initiatives privées dans d'autres secteurs.

Oui, il a dû encadrer très strictement, peut-être même trop strictement, les dépenses de personnels, pour dégager des ressources nécessaires aux investissements d'avenir. Mais, dans le contexte actuel de crise sociale, nous devons notre solidarité aux plus démunis des Lyonnais et nos services publics sont essentiels. Ils ne doivent pas être remis en cause. Je sais, Monsieur le Maire, que vous y êtes sensible, vous venez d'ailleurs de le rappeler.

De plus, l'issue positive à la crise économique et financière passe par la relance de l'économie réelle et le soutien aux emplois pérennes dans les secteurs les moins délocalisables. Le BTP et les entreprises liées au développement durable, à la réalisation du plan climat, en font partie, comme d'ailleurs la production de véhicules de transport en commun.

Comme dans la période précédente, les collectivités locales vont encore assurer une part prépondérante des investissements public, et même compenser en partie la faiblesse de l'investissement privé pendant quelque temps.

Qui peut contester l'utilité et la nécessité des constructions ou extensions d'écoles dans les quartiers en progression démographique, de la poursuite de création de crèches, n'en déplaise à certains, ou de relais

d'assistantes maternelles, de la rénovation et la restructuration de résidences de personnes âgées, d'avancées dans l'accessibilité des équipements, de travaux dans les institutions culturelles et les bibliothèques. Qui peut contester le besoin de construction de logements sociaux nécessaires au respect de la loi SRU, de la création et la rénovation de locaux associatifs.

Tous ces investissements, et nous les ferons, sont au cœur de la vie quotidienne des Lyonnais. Ils sont utiles et efficaces et contribuent à renforcer l'attractivité économique de Lyon et de son agglomération. Il en est de même des projets du Grand Lyon comme les Berges de la Saône, le développement des transports en commun et de Réal, les aménagements urbains du Confluent, de Gerland ou de la Part Dieu, le GPV Duchère, le projet Mermoz ou l'accompagnement des secteurs économiques d'avenir.

Le plan climat et la concrétisation de l'agenda 21 sont également incontournables pour faire face aux enjeux écologiques de survie de la planète. Il serait irresponsable de les reporter.

Nous sommes comptables devant les Lyonnais du respect de ce plan de travail et de ses échéances. Nous sommes et serons collectivement responsables, malgré les difficultés, de leur concrétisation.

Alors, oui, Monsieur le Maire, vous pourrez compter sur le soutien, le travail et la vigilance des élus du GAEC pour la réussite du projet pour Lyon et de son plan d'équipement.

Nous avons participé à sa définition et nous avons régulièrement indiqué les actions et secteurs que nous jugions prioritaires. Nous aurions sans doute préféré encore accentuer les efforts pour le logement social, l'éducation ou les personnes âgées, les transports en commun au Grand Lyon. Mais nous avons été, nous sommes ou nous serons solidaires de la Majorité tant que l'équilibre du projet pour Lyon sera respecté.

Et je conclurai mon propos, qui ne pouvait être exhaustif dans le temps imparti, par un appel au rejet du dogme et du carcan idéologique que constitue l'opposition factice entre fonctionnement et investissement chers Collègues de l'Opposition.

Les dépenses de fonctionnement ne sont pas par nature nocives et malsaines par opposition aux investissements vertueux. Il faut bien faire vivre les équipements et les entretenir, assurer les services publics de proximité. Il faut bien assumer la solidarité.

Les politiques culturelles et de soutien à la création artistique telles que nous les prévoyons, sont indispensables à l'attraction de la ville et au développement personnel de chacune et de chacun.

La vie associative est indispensable au Vivre ensemble et au lien social et l'action de la ville ne peut se réduire aux colis pour les personnes âgées ou à la consommation d'activités de loisirs payantes pour les jeunes et les moins jeunes.

Le projet pour Lyon que nous soutenons confirme une autre conception de la politique pour notre ville et cela non seulement n'exclue pas, mais exige la recherche permanente de l'efficacité et de la participation des Lyonnais de tous âges, le renforcement de la démocratie locale et une démarche permanente d'évaluation partagée de nos politiques.

Voilà, Monsieur le Maire, chers Collègues, notre contribution constructive à ce débat.

Je voudrais quand même par rapport aux arguments employés dans le secteur de la Petite Enfance, rafraîchir la mémoire de nos Collègues. Ce sont eux qui nous disaient lors du mandat précédent, qu'il fallait diversifier les modes de gestion. Aujourd'hui, nous le faisons et ça ne va pas encore. Au total, ce sont bien plus de 620 berceaux qui vont être réalisés sous le prochain mandat. Et oui, nous allons assumer la diversité des modes de gestion, mais cela ne se fait pas tout seul. Je rappellerai que pour la crèche interentreprises de Gerland, il nous a fallu trois ans pour mobiliser les entreprises dans le cadre d'un programme européen pour arriver à ce qu'ils se mettent d'accord pour faire aboutir ce projet. Oui nous les accompagnons, oui nous l'assumons, et cela vous ne pouvez pas nous le retirer.

Mme FRIH Sandrine : Monsieur le Maire, chers Collègues, Mesdames, Messieurs, le Projet pour Lyon que vous venez de nous présenter, Monsieur le Maire, est un document qui a vocation à donner une direction, un sens à l'action politique, une vision de la ville que nous souhaitons construire ensemble. C'est bien l'esprit du Projet pour Lyon qui confirme la dynamique de développement durable impulsée sous le précédent mandat et qui s'organise autour de trois grands axes et c'est ainsi que nous le comprenons :

- conforter le développement économique de notre ville,
- construire une ville équilibrée et accessible à tous,
- préserver notre environnement.

Cette feuille de route constitue un socle important, un point d'appui pour la Majorité comme pour notre Opposition, même si j'ai l'impression, aujourd'hui, qu'ils n'ont pas lu le même Projet pour Lyon que moi. C'est un document public qui permet à nos concitoyens de mieux comprendre nos orientations et nos choix. C'est une démarche courageuse qui représente une certaine prise de risque. C'est un véritable engagement sur lequel il faudra rendre des comptes.

C'est une démarche ambitieuse qui traduit la volonté d'agréger toutes les forces internes à notre collectivité mais bien au-delà, tous les acteurs qui font notre ville, qu'ils soient publics ou privés. Cette volonté d'entraînement de tous les partenaires est à notre sens, le gage d'une réussite du Projet pour Lyon.

C'est une démarche ambitieuse aussi parce qu'elle place le développement de Lyon à la bonne échelle, c'est-à-dire à l'échelle de l'agglomération, voire de la métropole.

Nous partageons également la position d'équilibre que vous affichez dans le contexte économique et financier contraint et incertain que nous traversons. Le Projet pour Lyon tient compte de cette situation parce qu'il affiche clairement une volonté de maîtrise et de contrôle des dépenses.

Il affirme aussi la volonté d'être vigilant, attentif et présent aux côtés de nos concitoyens qui pourraient être les premières victimes de cette crise. Vous énoncez par exemple une attention toute particulière à porter en direction des ménages à faibles ressources, les travailleurs pauvres qui sont les premiers touchés par celle-ci. Ceci nous paraît essentiel.

Mais dans le même temps, vous maintenez une exigence forte, la volonté de continuer d'investir pour soutenir l'économie locale, l'emploi, garder le cap et ne pas baisser les bras. Nous partageons cette volonté.

En effet, avec le projet de créer 1000 logements sociaux par an, nous poursuivons notre engagement en faveur du développement du logement social avec l'objectif d'atteindre les 20 % d'ici la fin du mandat.

En effet, avec le projet de créer 450 berceaux en équipements collectifs associatifs ou municipaux, nous poursuivons notre engagement en faveur de notre politique petite enfance dynamique et ambitieuse.

Enfin, avec le projet de reconquête des rives de Saône, nous poursuivons notre engagement en faveur de notre politique ambitieuse de création d'espaces conviviaux.

Votre Projet pour Lyon n'est pas un catalogue d'actions et il serait raté s'il l'était. C'est un document de réflexion et d'orientations qui pourra nécessiter des ajustements au vu de l'évolution de la situation économique et financière nationale et internationale. Chacun doit le comprendre.

Le Groupe Lyon Demain partage les envies et l'ambition que vous portez pour notre ville. C'est pour toutes ces raisons que nous voterons oui au Projet pour Lyon. Je vous remercie.

M. HELAL Karim : Monsieur le Maire, chers Collègues, Mesdames et Messieurs, notre Groupe se retrouve pleinement dans la philosophie de ce projet pour Lyon élaboré en commun et le Plan d'Équipement Pluriannuel qui en découle.

Il s'inscrit dans la continuité de l'action engagée dans le dernier mandat et intègre des exigences nouvelles. Il place l'Homme au cœur de la ville, en conciliant dynamisme, modernité, justice sociale, démocratie participative, développement durable et écologie.

C'est le sens même de notre engagement dans la Majorité municipale au service de l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens et du vivre ensemble.

Ce projet donne à voir la cohérence de l'action de notre ville avec celle du Grand Lyon, notamment le projet du Confluent, les berges de Saône, le parc Sergent Blandan, la rue Garibaldi, le site de Gerland et plus largement les transports et déplacements, l'économie et l'emploi, et je m'arrête là. Cette approche globale est légitime et même indispensable car c'est bien l'ensemble de ces projets et politiques publiques qui fait notre ville et qui fera le vécu de nos concitoyens. C'est ce projet d'ensemble qui correspond aux engagements de la campagne électorale plébiscités par les Lyonnaises et Lyonnais.

Nous nous félicitons de la posture offensive adoptée par notre ville malgré la crise, avec le maintien d'une capacité d'investissement élevée à hauteur de 100 millions d'euros par an. C'est ce qu'attendent de nous nos concitoyens : ne pas jouer « petit bras » si vous me permettez cette expression, et maintenir le cap des réalisations privilégiant l'amélioration concrète de leur vie quotidienne à Lyon. La contribution de notre ville à la sortie de crise, l'aide qu'elle peut apporter aux Lyonnais pour « passer ce cap difficile » consiste à consolider l'action municipale par la mise en place d'un « paquet de solidarité » avec une attention particulière et renforcée envers les quartiers et nos concitoyens les plus fragiles.

Cette posture se décline dans les différents champs de l'action municipale et je vais en citer quelques uns.

Dans le domaine de l'emploi, question encore plus essentielle en ces temps de crise, le Grand Lyon porte une action forte et efficace en matière de développement économique, et nous travaillons à plus et mieux la conditionner à des critères vérifiables d'efficacité sociale.

Nous saluons la participation de la Ville de Lyon à l'accompagnement des jeunes, à la coordination des associations pour l'insertion professionnelle via le PLIE et la prospection ciblée d'entreprises via la Plate Forme Emploi. Nous soutenons le développement de passerelles entre les structures d'insertion et le monde de l'entreprise, entre l'accompagnement social et professionnel.

Le renforcement de l'offre du service public de l'emploi dans les quartiers et l'implantation de pôles de services décentralisés, s'inscrit pleinement dans notre politique de réduction des écarts entre les quartiers prioritaires et le reste de notre ville et de l'agglomération.

Nous soutenons également, dans ce domaine, les nouveaux circuits économiques, plus proches, plus solidaires, plus responsables, à l'exemple de l'économie sociale et solidaire, porteuse d'utilité sociale et d'intérêt général : c'est un secteur d'avenir créateur d'emplois.

Dans le domaine du logement, nous rappelons que 2/3 de la population est éligible au logement social, et la demande ne décroît pas. Sur 23.000 ménages demandeurs dans notre ville, 40 % sont dans des situations de précarité. Au-delà des chiffres, ce sont des situations de femmes, d'hommes, d'enfants dont les conditions de vie, d'existence sont profondément dégradées.

L'accès au logement est une condition élémentaire pour une vie digne. C'est ce que traduit la loi pour le droit au logement opposable. Encore faut-il, pour que cette loi s'applique, que l'offre de logement soit au rendez-vous. Dans notre projet, 30 millions d'euros seront consacrés à l'aide à la production de logement social pour atteindre, dès la fin du mandat, l'objectif des 20 % de la loi SRU -soit la production de 1.000 logements sociaux/an- avec une cartographie prioritaire pour l'équilibre entre les territoires.

Nous soulignons également l'importance, tant sur le plan urbain qu'économique et social, des projets de requalification des quartiers de Mermoz et de la Duchère pour en faire de véritables entrées de ville. La reconstruction de ces quartiers permettra de retisser le lien entre les populations, diversifier l'habitat, améliorer le cadre de vie en concertation avec les habitants et le réseau associatif, avec un partenariat fort entre collectivités, Etat, professionnels de l'immobilier et de l'habitat.

Dans le domaine de la petite enfance, qui a été beaucoup évoqué, notre projet poursuit la révolution engagée lors du dernier mandat pour rattraper le retard en la matière et atteindre un taux effectif de garde élevé de l'ordre de 80 % et tendre vers 90 %. Investissement important de 16,2 millions d'euros pour 450 berceaux nouveaux en crèches, auxquels il faut ajouter près de 200 en crèches interentreprises et micro-crèches, ainsi que 2 RAM supplémentaires en souhaitant que l'action du Conseil général, organisme référent en la matière, permette de valoriser et de rendre plus attractif le métier d'Assistante maternelle. Ce mandat concrétisera également une diversification de l'offre de modes de gardes qui correspond à la variété des besoins des familles.

Dans le domaine de l'enfance et de l'éducation, nous poursuivrons une politique éducative cohérente et ambitieuse dès la maternelle et en primaire comme élément de promotion sociale et d'une réelle égalité entre les citoyens. Avec + de 78,6 millions d'euros

d'investissement sur le mandat, les moyens sont à la hauteur. Ils consistent notamment en la construction ou reconstruction-extension de 12 écoles et la rénovation de 5 autres. Et notre ville interviendra également en soutien des enfants scolarisés notamment au travers du développement de l'offre péri et extra scolaire et des prestations du programme de réussite éducative.

Dans le domaine de la culture, élément indispensable pour l'épanouissement personnel, avec un équilibre entre soutien aux grandes et plus petites structures. Nous sommes favorables aux investissements importants pour la conservation du patrimoine et à l'acquisition et à la rénovation des structures –à l'exemple du Théâtre du Point du Jour- permettant de soutenir l'éducation artistique et de resserrer les liens entre amateurs et professionnels. C'est dans ce contexte que nous encourageons le développement des initiatives et structures culturelles locales, vrais lieux de production artistique et de mixité sociale permettant un accès de tous à la culture. Les nouvelles bibliothèques du 3^e et de la Duchère y contribueront également.

Dans le domaine du sport, en soutenant le développement de structures sportives, avec là aussi, un investissement important pour la rénovation et la création de terrains et de salles de sports.

Dans le domaine de la jeunesse en poursuivant notre soutien renforcé au fonctionnement des structures socio-éducatives et socio culturelles et avec 15 millions d'euros d'investissement pour la création ou l'extension de 6 structures.

Dans le domaine de la solidarité où la crise et ses conséquences –dégradation du pouvoir d'achat, hausse du chômage et du nombre d'allocataires de minima sociaux- accroissent les besoins, y compris les plus vitaux comme les demandes d'aides alimentaires. Toutes les données confirment la hausse et l'aggravation de la pauvreté qui touche principalement les familles monoparentales, les femmes mais aussi ceux que l'on appelle « les travailleurs pauvres ».

Dans ce contexte, la solidarité est plus que jamais nécessaire et fera partie de nos priorités avec une stratégie de prévention de l'exclusion sociale et de réinsertion des plus fragiles, notamment via le soutien important au fonctionnement des structures de veille sociale, mais aussi sous des formes innovantes et adaptées comme les épiceries sociales.

Nous sommes acquis à la création, dans chaque arrondissement, d'un Conseil local de prévention sociale qui renforcera la coordination entre les structures et l'adéquation de nos actions aux réalités du terrain. C'est dans le même ordre d'idées, que nous suggérons la mise en place, dans chaque arrondissement, d'une commission de prévention contre les expulsions locatives. Les personnes âgées ne sont pas oubliées avec les 19 millions d'euros d'investissement prévus pour la rénovation

des RPA et près de 15 millions d'euros pour une nouvelle EPHAD pour contribuer au bien vivre de nos aînés.

Dans le domaine du développement durable enfin, ce mandat marquera une accélération et un changement de culture avec notamment les investissements importants dans la rénovation du patrimoine communal bâti intégrant systématiquement l'amélioration de la performance énergétique, les investissements dans les parcs, jardins, espaces verts de proximité, toitures végétalisées ; le développement des transports publics et modes doux ; la gestion des déchets, tri et recyclage, le soutien aux filières courtes, la place importante des produits biologiques dans la restauration scolaire et on aurait pu en citer d'autres... tout cela pour allier embellissement de notre ville, qualité de vie et réduction de l'impact environnemental.

Enfin, tous ces projets et beaucoup d'autres ne sauraient se réaliser sans l'implication et la participation effectives des Lyonnaises et Lyonnais, porteurs d'une expertise du quotidien, de leur quartier. La création d'une nouvelle délégation à la démocratie participative portée par Gérard Claisse marque notre volonté d'approfondir les actions initiées en ce domaine notamment au Grand Lyon. A cet égard, nous soulignons la nécessité de doter cette délégation des moyens de fonctionnement nécessaires pour que la participation des habitants et une pratique de concertation conséquente puissent irriguer et enrichir nos projets de la compétence d'usage des Lyonnaises et Lyonnais, notamment au travers de nos conseils de quartiers. Voilà un changement de culture à opérer pour chaque service de la ville pour chacun d'entre nous.

Voilà chers Collègues, les éléments sur lesquels notre Groupe Communiste, Républicain et Intervention Citoyenne souhaitait insister pour étayer notre engagement au sein de la majorité municipale et notre contribution au projet commun.

Vous me permettrez de terminer par un bémol et un souhait.

Bémol sur la vidéosurveillance dont de nombreuses études récentes et convergentes montrent aujourd'hui l'absence d'efficacité. Les élus (es) de notre Groupe considèrent que cette vidéosurveillance n'est pas une priorité. Certes, l'enveloppe engagée au cours du dernier mandat devra être utilisée, mais au-delà, nous refuserons tout équipement nouveau en la matière et proposons que les moyens correspondants dégagés soient utilisés pour renforcer la présence humaine dans certains lieux ou la gestion urbaine de proximité.

Enfin, le souhait que des marges de manœuvre éventuelles, notamment une conjoncture plus favorable où au travers de l'emprunt, puissent être utilisées en priorité pour trois projets qui n'ont pu aboutir et qui correspondent chacun à des besoins réels et à des attentes très fortes des Lyonnais concernés, à savoir :

- la médiathèque de Gerland,
- la rénovation de la bibliothèque de Saint-Jean,
- l'école de cirque.

Merci de votre attention.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à l'heure où nous débattons de notre « Projet pour Lyon », notre ville, notre pays, notre planète, traversent une crise globale. Une crise chaque jour plus profonde, chaque jour plus violente.

Les conséquences en sont déjà visibles et ressenties : c'est la diversité du vivant qui décline, c'est l'incapacité de notre planète à se régénérer autant qu'elle est utilisée, ce sont les réfugiés climatiques qui se bousculent à nos frontières (quand ils ne meurent pas dans leurs tentatives désespérées de les atteindre !).

Notre collectivité bien sûr est aussi concernée, non seulement parce qu'elle en subit et subira les conséquences, mais aussi parce que sa responsabilité, notre responsabilité, individuelle comme collective, sont engagées pour en atténuer les effets d'une part, pour proposer, tester, initier des solutions innovantes d'autre part.

Cela a déjà été dit, mais je rappelle que nous devons aussi malheureusement compter avec le cynisme de l'Etat qui continue de se décharger sur les collectivités de bien de ses responsabilités sans contreparties financières ou qui fait voter des lois de circonstances sans se soucier des surcoûts qu'imposeraient leur application.

C'est aujourd'hui une économie de l'intelligence, créatrice de richesse partagée et de millions d'emplois qui doit remplacer l'économie de la rente, l'économie du productivisme et de la surconsommation, que défend une coalition d'intérêts privés et politiques, largement représentée au sein du Gouvernement. L'économie de l'intelligence doit remplacer l'économie de la rente, ce doit être désormais l'impératif écologique et social qui doit guider nos choix politiques.

Cette philosophie générale, Monsieur le Maire, nous la retrouvons dans le Projet pour Lyon dès la deuxième phrase de l'introduction, je cite : « Le développement durable constituera le cœur de notre action, ce qui implique de savoir conjuguer d'un même pas, efficacité économique, équilibre social, écologie ». Vous l'avez reprécisé ce jour !

Elle est reprise aussi en conclusion quand sont faits nôtre les objectifs assignés au Grand Lyon en matière énergétique :

- réduire de 20 % notre consommation générale d'énergie,
- réduire de 20 % nos émissions de CO²,

- augmenter de 20 % la part de nos énergies renouvelables (je rappelle à ce titre qu'elles atteignent actuellement, péniblement 3 % de notre consommation).

Mais ces trois objectifs majeurs, ces « trois fois 20 % » à atteindre avant 2020, nécessitent que nous puissions décliner à Lyon comme au Grand Lyon des objectifs intermédiaires précis, ce qui impose des moyens pour mettre en place ce « plan climat » dont nous avons déjà parlé et l'évaluer en continu, car de tels engagements impactent toutes les sphères de l'activité municipale, chacun de nos projets. Et ces engagements nécessiteront très certainement la mobilisation de tous.

Nous tenons à réaffirmer, Monsieur le Maire, chers Collègues, que nous partageons les objectifs poursuivis dans chacun des chapitres, objectifs tant humains qu'urbains.

Humains, avec l'attention particulière portée aux plus démunis et aux plus fragiles à travers une solidarité active et une politique de l'habitat volontariste. Urbains, avec les grands projets structurants que sont la requalification de la rue Garibaldi, l'aménagement des Rives de Saône ou encore Confluence.

Mais peut-être certaines parties auraient-elles gagné à être plus précises ? Celle concernant par exemple le développement des transports en commun est certes très complète, mais si elle précise bien que des aménagements supplémentaires de couloirs de bus auront lieu, l'objectif initial qui était d'en doubler le nombre de kilomètres aménagés a disparu.

De même, nous pouvons regretter le choix fait de ne pas réaliser sous ce mandat l'axe A 7 qui aurait permis de relier Debourg dans le 7^e arrondissement à Villeurbanne, en passant par les 8^e et 3^e arrondissements, en particulier par les hôpitaux. Imaginons combien de kilomètres-voitures économisés, combien de tonnes de CO² non rejetées dans notre atmosphère, combien d'euros économisés pour nos concitoyens usagers. A tout le moins, aurons-nous les études de faisabilité sous ce mandat.

Ce projet pour Lyon est pour nous, Monsieur le Maire, un engagement, nous y tenons et vous pourrez compter sur le groupe des élus Verts pour participer à sa réalisation, comme nous avons participé à son élaboration.

Je terminerai sérieusement, quoiqu'avec le sourire puisqu'on approche des fêtes, en trois phrases qui vous proposeront une énigme, une boutade et une « raffarinade » puisqu'aujourd'hui, tout le monde fait des citations.

Ma première, l'énigme est facile, je vous demanderai à tous, enfin je ne vous oblige surtout pas à répondre aujourd'hui, quel est le projet qui, pour les Verts, n'est pas TOP ?

Ma seconde, la boutade, nécessite un petit arrangement avec l'orthographe ou à la prononciation, mais je voudrais juste vous rappeler qu'il est pour les Verts un projet que nous ne trouvons pas très mirob OLAND ! Je vous laisse réfléchir.

Ma troisième et la dernière, la raffarinade puisque, aujourd'hui, on cite les grands auteurs, les grands penseurs de ce début du troisième millénaire. Cela concerne un projet disparu, et donc je vais faire référence à cette célèbre phrase qui nous restera de Jean-Pierre Raffarin : « La route est droite, mais la pente est forte ». Nous pensions avoir trouvé une solution avec le Remonte Vélo !

Je vous remercie.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, tous les groupes sont intervenus et je souhaiterai, au nom du groupe socialiste et apparentés, évoquer pour commencer, et chacun d'entre nous ici en est bien conscient, cette période difficile que nous vivons sur le plan économique et social. De nombreuses entreprises lyonnaises, de nombreux salariés, des familles doivent faire face à des difficultés dues au ralentissement économique et à ses répercussions sur l'activité.

Dans un monde où tous les repères vacillent, où l'économie financière déstabilise l'économie réelle, il est du devoir des collectivités publiques de rappeler leur missions fondamentales et d'exercer pleinement leurs responsabilités. C'est pourquoi ce que nous proposons aux Lyonnais dans ce Projet pour Lyon, c'est d'abord un projet de service public qui permette à nos concitoyens de trouver dans l'action municipale et l'action du Grand Lyon la satisfaction de leurs besoins essentiels et la certitude que l'avenir est préparé dans les meilleures conditions.

Ce projet qui se traduit par un plan d'investissement s'inscrit dans une vision durable de cette ville. Nous proposons une politique ambitieuse à même de soutenir l'activité économique et, je le rappelle, 100 millions d'euros par an pendant six ans. Elle prendra la forme de grands travaux qui vont modifier en profondeur notre Ville. Tous les projets urbains emblématiques qui ont été annoncés dans la campagne sont en effet au rendez-vous de ce mandat : des rives de Saône à Confluent, du parc Sergent Blandan à Garibaldi, des Terreaux à la place Bellecour, de la Duchère à Mermoz, de la Part-Dieu à Gerland.

La métamorphose de la Ville entamée au mandat précédent va se poursuivre. L'objectif de notre Majorité municipale est de continuer à améliorer le cadre de vie, à développer les transports en commun, à réintroduire toujours plus la nature dans la Ville, à construire des

logements, des crèches, des écoles, des équipements associatifs, sportifs ou culturels.

Ce sont, par exemple, je me permets de le rappeler : 78,6 millions d'euros qui seront consacrés à l'aménagement et la rénovation des écoles, 31,8 millions d'euros à l'habitat avec l'objectif de produire 1.000 logements sociaux par an, 16,2 millions d'euros à la petite enfance, près de 60 millions d'euros seront destinés à la solidarité et à la jeunesse, dont 18 millions d'euros à la rénovation des résidences pour personnes âgées, 65,2 aux espaces publics ou encore 40,2 millions d'euros à la culture et au patrimoine.

Ce projet s'inscrit dans une vision de la ville contemporaine, la ville comme une société globale, donc complexe. A un moment où les villes sont devenues le lieu de vie de plus de la moitié de la population mondiale, il nous appartient d'inventer de nouveaux desseins qui prennent en compte cette complexité, en proposant une vision plus transversale. C'est le sens de notre projet réfléchi avec le Grand Lyon, avec le Sytral et de nombreux autres partenaires.

Dans notre société du savoir et de la connaissance, où les technologies engendrent des comportements toujours plus individualistes, tout le monde ressent la nécessité de se retrouver autour d'une vision commune de la société, d'événements plus collectifs pour se rencontrer, partager, échanger. A cette complicité de l'urbain, nous répondrons par un projet politique qui intègre toutes ces questions sans les opposer les unes aux autres et qui propose tant dans la méthode que dans les propositions, de redonner toute sa place à l'humain. Ainsi, pour vivre ensemble la Ville, nous avons besoin d'une vision partagée, de valeurs souches et d'une approche pragmatique. La stratégie doit prévaloir sur le programme. Nous avons bâti ce projet pour Lyon à partir de trois grands axes :

- le dynamisme économique et urbain,
- le vivre ensemble
- et un programme volontariste pour l'écologie et le développement durable.

Ce projet exprime des valeurs qui sont aujourd'hui le socle du développement harmonieux de nos sociétés.

La solidarité tout d'abord, dans l'objectif de garantir l'égalité d'accès de tous à des services publics de qualité. Ainsi, le soutien à une politique d'investissement pour le logement social, les crèches et les EHPAD est un signe fort dans la perspective d'accompagner les Lyonnais à chaque étape de leur vie. C'est aussi la place de chacun dans une ville de plus en plus marquée par la mixité et la diversité. A ce titre, améliorer les conditions de circulation dans la ville par une politique de transport toujours plus performante, nous apparaît comme l'une des conditions du rapprochement et de la cohésion entre les Lyonnais.

« La France se nomme diversité », disait Braudet, et nous devons être attentifs à toutes les formes de diversité qui sont à l'œuvre dans notre cité, diversité des temps de travail, des cultures, des usages de la Ville. Nous devons proposer des projets et des dispositifs qui tiennent compte de cette richesse de la société : c'est l'urbain et l'humain que nous devons penser en même temps, pour lutter contre toutes les discriminations quelles qu'elles soient, afin de bâtir une ville à visage humain.

C'est également la responsabilité vis-à-vis de la génération suivante, qui est une des exigences de notre action. Toute politique qui ne prendrait pas en compte cette dimension serait irresponsable. Je ne reviens pas sur le nécessaire dynamisme économique et la création de richesses, mais aussi notre action doit s'inscrire dans une vision durable de la société, dans un profond respect de l'environnement décliné sous toutes ses formes, des gestes de notre quotidien à la protection de notre cadre de vie.

C'est enfin une ville ouverte sur le monde que nous souhaitons construire avec l'ensemble des Lyonnais. Une ville accueillante, attractive et créative, pour les étudiants et les chercheurs, les artistes, les artisans et les entrepreneurs, pour tous ceux qui veulent partager ce dynamisme culturel, universitaire et économique. Bien entendu, la politique culturelle procède de cette volonté, pour tous ceux qui veulent participer à cette volonté de créer les conditions de l'innovation et, disait Tite-Live, « il faut créer ou se résigner à tout ». C'est ce défi que nous souhaitons relever.

Monsieur le Maire et chers Collègues, vous aurez compris que notre groupe sera solidaire de ces engagements et soutiendra ce « Projet pour Lyon ».

(Applaudissements.)

M. BRUMM Richard, Adjoint : Mes chers Collègues je voulais simplement prendre la parole brièvement pour vous faire part de mes regrets. De mes regrets, parce j'avais cru comprendre, depuis les quelques mois que dure ce mandat, que l'Opposition s'était engagée à une opposition constructive et que j'espérais même courtoise. A deux reprises, vous avez accusé notre Maire de mensonge concernant les fameux 6 % d'imposition.

Alors sur ce sujet, comme je n'y suis pas totalement étranger, je souhaiterais vous rappeler à la raison. Lorsqu'il y a un an, les deux principaux candidats à l'élection municipale avançaient leurs chiffres :

- l'un était raisonnable et conscient des difficultés normales de la gestion d'une ville et proposait un taux de 4 % une fois pour toute, comme il l'avait fait sept ans plus tôt avec cinq points pour le mandat,

- l'autre qui voulait refaire la Ville, disait « imposition zéro »...

Nous sommes restés sur la base de ces chiffres raisonnables et nécessaires. Parmi vous, il y a des économistes distingués qui ne peuvent pas ignorer et ne se servir du séisme économique et financier que quand cela les arrange.

Il y a un an, il n'y avait pas de séisme financier économique, c'est-à-dire que ces 4 % constituaient un chiffre raisonnable. Il ne l'était plus un an plus tard.

Lorsque tout à l'heure M. Geourjon disait que le projet du Maire n'était pas ambitieux, il devrait comprendre que ce projet est le plus ambitieux que l'on peut mener compte tenu des circonstances.

Je pense donc que c'est simplement pour porter l'opprobre qu'a été répété à deux reprises le mot mensonge. Permettez-moi de vous dire que cette façon de procéder ne correspond pas à l'idée que j'avais de l'Opposition que vous m'aviez, non pas promise, mais laissé espérer.

M. LE MAIRE : Chers Collègues, quelques mots pour conclure ce débat, peut-être cela servira-t-il de transition par rapport au Débat d'Orientation Budgétaire.

Finalement, si j'ai bien compris, l'Opposition est déçue du Projet pour Lyon. Je sais qu'il y a toujours deux moments où vous êtes déçus : le premier, c'est d'abord lorsque nous vous proposons notre Plan de Mandat, et déjà dans le dernier mandat, vous m'aviez exprimé votre déception. Puis le deuxième moment où vous êtes déçus, c'est lors des élections, parce que les Lyonnais n'ont pas partagé votre déception et qu'ils ont été au contraire assez satisfaits de ce que nous avons réalisé pendant le Plan de Mandat.

Et bien, je peux vous assurer, mes chers Collègues, qu'il va en être une fois de plus la même chose et que les Lyonnais vont être impressionnés par ce que nous allons réaliser dans les six prochaines années, dans des conditions qui vont être, c'est certain, infiniment plus difficiles, parce que, mes chers Collègues, promesse pour promesse, moi je veux bien que l'on compare ce qui était dans notre projet de campagne électorale et ce qui est aujourd'hui dans notre Projet pour Lyon, ce que nous faisons voter, à la Ville de Lyon, ce que nous avons fait voter au Grand Lyon, ce que nous avons fait voter au Sytral. Qu'on essaie effectivement de regarder quels manques il y a, quelle différence il y a, entre le discours de campagne et puis, effectivement, les réalisations que nous mettons en œuvre.

Mais, je vous demanderai de la même manière, de faire le même exercice, en comptant peut-être les « pourrait » ou plutôt peut-être les « regrets », entre ce qu'étaient les propositions de campagne qu'avait pu faire le Président de la République et puis la situation actuelle, que

peuvent constater les Français. Alors là, oui, quelle déception ! Ce n'était pas exactement ce qu'ils attendaient !

Alors, moi, je suis quelqu'un qui essaie d'avoir des analyses nuancées. Bien évidemment, beaucoup est dû à la crise économique, une crise économique qui, d'ailleurs, dépend d'un certain nombre d'idées, que sur vos rangs on défendait il y a encore peu, avec beaucoup d'engagement. Je lisais par exemple un article de Guy Sorman, qui était le chantre de l'ultra libéralisme, dans, je crois, le Figaro Magazine de la semaine dernière, et qui tout d'un coup, montrait les limites de ce libéralisme économique et comment toute la machine s'était emballée, parce que, finalement, il n'y avait plus de pilote dans l'avion, que plus rien n'était régulé et que les choses avaient totalement dégénéré.

Mais, il y a aussi une part de responsabilité : lorsqu'on fait des relances qui sont à contrecourant et que, par exemple, en début de mandat -alors que la situation budgétaire de l'Etat est déjà terriblement dégradée- on lance un plan de relance en direction des entreprises et des couches les plus fortunées, et qu'on a besoin, quelque temps après, de relancer véritablement pour contrecarrer la crise économique, alors à ce moment-là, il manque un certain nombre de réserves ! Tous ceux qui ont regardé d'un peu plus près le plan de relance voient que, pour une part, il va se faire en creusant les déficits de l'Etat. En juillet -et la différence est encore moins grande par rapport au temps de l'élection municipale- M. Fillon disait : « Nous serons dans les critères de Maastricht, les 3 %. » Il disait, il y a encore quelques semaines : « Nous serons dans les 3-3,3 %. » Aujourd'hui, on nous parle de 4, voire même de 5 %. Cela veut dire que le plan de relance qui est mené va transférer le déficit sur les générations futures.

Alors, j'aurais pu vous présenter aujourd'hui un Plan encore plus ambitieux, que celui qu'on va vous présenter, à une condition, de laisser filer aussi, au niveau municipal, les déficits publics, et dire « finalement, après nous, le déluge ! On verra bien dans le prochain mandat ce qu'il en sera ! » Ce n'est pas notre politique ! Et vous verrez, à la fois lors de la discussion d'orientation budgétaire, et lors du vote du budget, que nous prenons un certain nombre de décisions courageuses, parce qu'effectivement nous ne voulons pas que la situation financière de la Ville de Lyon soit dégradée.

Nous voyons bien ce qu'un certain nombre d'autres villes connaissent aujourd'hui et si vous le voulez, mes chers Collègues, je peux vous citer un certain nombre de villes : elles n'étaient pas ou elles ne sont pas gérées par la Gauche et elles sont aujourd'hui dans une situation financière absolument catastrophique.

Aujourd'hui, la Ville de Lyon, le Grand Lyon, sont dans une situation saine financièrement et sont donc beaucoup plus armés que ne le sont d'autres agglomérations pour affronter la crise.

Alors, c'est vrai que nous prendrons un certain nombre de décisions en ce qui concerne la maîtrise de la masse salariale, la maîtrise des subventions accordées. C'est vrai que nous augmentons la fiscalité de 6 %, mais peut-être tout à l'heure, j'aurai l'occasion de vous montrer un graphique, puisque certains d'entre vous siègent au Conseil Général, qui montre la différence d'augmentation des taux au cours des dernières années, entre le Conseil Général et puis le Conseil municipal de Lyon, avec même la moyenne des communes en France ; vous verrez que dans le mandat passé, nous avons augmenté les taux de 5% et qu'en moyenne pour les collectivités françaises, l'augmentation des taux était de 14 %. Cela veut dire une gestion saine, équilibrée de la Ville de Lyon.

Alors, après, faut-il tirer des leçons de la crise ? Oui, sans doute ! Et au niveau des collectivités locales. C'est pour cela, que j'ai toujours pensé, j'ai défendu l'idée et je la défends toujours, qu'il faut essayer de trouver un certain nombre de sources d'économie : il faut, en particulier, éviter les doublons, faire en sorte qu'entre Lyon et le Grand Lyon, puissent se développer un certain nombre de partenariats, que nous ayons un certain nombre de services qui nous soient communs, de manière à pouvoir générer un certain nombre d'économies.

C'est pour cela que j'ai toujours défendu, et je vois maintenant qu'un certain nombre de nos responsables au niveau national viennent sur ce type de positions, qu'il convenait que dans les zones urbaines, on définisse de grandes agglomérations, ce qui éviterait peut-être des doublons, entre une collectivité locale et puis une autre, et que nous avons vocation, au niveau de la Ville de Lyon, pas seulement par exemple à gérer l'aide à la pierre, à construire des logements, mais à voir un petit peu comment, du point de vue de l'insertion professionnelle, ceux qui vivent dans nos logements, peuvent effectivement évoluer.

De la même manière, nous sommes, vous l'avez vu, en train de lancer, avec Saint-Etienne métropole, avec la communauté d'agglomérations des pays isérois, une coopération pour mutualiser nos moyens. Et c'est comme cela, en changeant en profondeur les choses, qu'effectivement nous pourrons, à la fois développer des projets ambitieux, développer des projets solidaires pour nos concitoyens, développer des projets qui prennent complètement en charge cette transformation considérable, qui est celle du développement durable et en même temps, maîtriser nos finances.

Ce n'est pas en ergotant sur tel ou tel point secondaire. C'est effectivement en prenant les choses sur le fond et en menant les réformes jusqu'au bout pour l'agglomération lyonnaise comme pour la Ville de Lyon. J'y suis, pour ma part, entièrement disposé.

Nous allons donc passer maintenant au vote.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Lyon Démocrate – Modem et Ensemble Pour Lyon se sont abstenus.)

(Adopté.)